

CERTIFICATION ISO 14001 EN COURS

Facture en EUR N°	
FB0666	

Date 30/12/2016 Client 0837

342,48

ATTENTION CHANGEMENT DE RIB

STONHARD **7 MAIL BARTHELEMY THIMONNIER 77 185 LOGNES**

NET A PAYER (Euro)

Mode de règlement **Echéance** N/Id CEE: FR 05 442 595 898 VIR 45 JOURS FIN DE MOIS 28/02/2017 V/Id:

Règlements par virement :

Référence :

Banque Code Guichet Compte Clé RIB Agence

BANQUE POPULAIRE 10207 00183 70212494546 62 SAINT OUEN L'AUMONE

Référen	ce Désigna	tion	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA	
	REF DEVIS N°VS/161207								
	BARRY CALLEBA PRESTATION D	` ,	6						
8000	TRANSPORT DEPOT D'UNE CAISSE PALETTE + DEMANDE DE RETRAIT D'1 CAISSE PALETTE LE 30/12 QUI A DISPARUE		1,000	260,000			260,00	4	
0010	TAXE GASOIL 4%		1,000	10,400			10,40	4	
	COMPLEMENT MII FACTURATION	COMPLEMENT MINIMUM DE FACTURATION		15,000			15,00	4	
								J	
Code	Base HT Taux TVA		Montan	Montant TVA		Total HT		285,40	
4	285,40 20,00		57,08		Net HT		285,40		
					Total TVA		57,08		
						Total TTC 34			

A partir du 1er janvier 2013 le décret n°2012-1115 du 02.10.2012 a créé un article D441-5 fixant le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dans les transactions commerciales à 40000

Pénalités de retard (taux mensuel) : 2,13% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 0,30%

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).